

TOULAUD *Infos*

Bulletin d'informations municipales n°44 (Juillet 2020)

L'Edito

Toulaudaines, Toulaudains,

Deux mois et demi après les élections, le 1^{er} conseil municipal du mandat 2020-2026 s'est enfin tenu le 25 mai "extra muros" dans la salle polyvalente avec un public restreint. Vous trouverez dans ce bulletin les visages de vos élus avec leur rôle au sein de la collectivité ainsi que leurs attributions dans les différents organismes extérieurs. Avant l'été, toutes les commissions communales se seront réunies pour évoquer les grands axes esquissés dans notre profession de foi.

Après cette épreuve inopinée et déstabilisante pour tous, je souhaite remercier l'engagement des personnels soignants, le boulanger qui a élargi ses horaires d'ouverture, les producteurs locaux qui ont rapidement mis en place des petits marchés, les citoyens qui ont eu un comportement exemplaire et les agents communaux qui ont contribué à la bonne continuité des services pendant cette parenthèse confinée. Féliciter aussi l'équipe constituée d'anciens et de nouveaux élus qui, durant cette vie au ralenti, s'est démenée lors de cette crise sans précédent, en prenant soin des personnes vulnérables.

Progressivement les enfants ont été accueillis dans nos écoles, à la cantine, en garderie et au centre aéré grâce au protocole sanitaire allégé. Certaines associations sportives ont renoué avec leurs activités en appliquant les gestes barrières pendant que d'autres reprendront leur saison en septembre. La coactivité des entreprises sur les chantiers de nos bâtiments communaux s'est mise en place pour reprendre les travaux laissés en suspens mi-mars en appliquant des mesures draconiennes.

Les beaux jours arrivent et permettront de changer d'air et d'offrir à certains d'entre vous une destination vacances loin de la commune dont l'été sera - avec la contrainte des rassemblements interdits - sans concerts de qualité ni feux d'artifice.

Cependant une certitude est toujours là, il va falloir apprendre à vivre avec cette menace et continuer à nous adapter selon les règles édictées par les autorités et sous ma responsabilité. Continuons à être vigilant même si le virus se fait plus discret et restons nous-même pour traverser ce moment ensemble et unis.

C'est avec un bel état d'esprit, d'écoute et d'action que la nouvelle équipe s'est engagée à mes côtés pour regarder l'avenir de la commune, avec ce mandat confié pour les six prochaines années.

Christophe CHANTRE

BUDGET 2019 et PREVISION 2020

TOULAUD rentre en résilience

Les élus toulaudains avaient eu bonne intuition en votant le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020 lors du Conseil Municipal du 28 février... ante covid ! Cela a, en effet, permis de prendre les premières dispositions, sans attendre la mise en place de la nouvelle équipe.

Compte administratif 2019 conforme aux années précédentes avec un résultat de clôture de 502.809 € qui permet de reporter au BP 2020 197.519 € en investissements.

Sur le premier semestre, la commune s'est adaptée à la crise sanitaire : télétravail, modifications des horaires du personnel, astreintes, achat de masques, gel hydroalcoolique, organisation de l'école etc... Mais surtout, elle a réagi au manque à gagner financier : baisse de redevance des services périscolaires (cantine, garderie, ALSH...), annulation des locations de la salle polyvalente, frais de nettoyage complémentaires... Certes, nous avons moins dépensé mais il a fallu ajuster les lignes budgétaires en conséquence.

Malgré ces efforts importants, le nouveau conseil a voté à l'unanimité le 29 juin, la non augmentation des taux d'imposition communaux pour 2020.

PERSONNEL COMMUNAL

2 départs pour 2 arrivées

Durant le mois de mai, Céline JOUVE, secrétaire administrative en poste à la mairie depuis 2007 a réussi un entretien dans une communauté de Communes voisine, qui a retenu son profil. Pour la remplacer, la commune a publié une annonce pour recruter un nouvel agent pour ce poste vacant. Après les entretiens de trois candidats, Emilie MOSER (photo ci-contre) a été sélectionnée pour intégrer le secrétariat. Issue du secteur privé, elle a pu bénéficier d'une formation de quelques jours, avant le départ de Céline le 29

mai, pour appréhender tous les rouages administratifs de la maison communale.



Après 16 années dans les services techniques, Alain MOLLE a souhaité faire valoir ses droits à la retraite et quittera les effectifs de la collectivité au 1^{er} août. Pour le remplacer la commune a privilégié le recrutement sur un poste d'enca-

drément avec des compétences techniques pour le suivi des travaux. Deux profils se sont détachés et des épreuves écrites ont été nécessaires pour les départager. Le candidat de la fonction publique territoriale qui était en poste à Valence Agglo ayant obtenu la meilleure note a été retenu. Christophe VERCASSON (photo ci-dessous) a pris son poste le 1^{er} juillet.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE 2020-2026



Christophe CHANTRE

Maire

En charge de :

- ✓ Personnel et Ressources humaines
- ✓ Président du CCAS¹
- ✓ Président de la CCID²
- ✓ Président de la CAO³

Membre :

- ✓ Comité de jumelage

Délégué :

- ✓ VRD⁴
- ✓ CNAS⁵



Patrice POMMARET

1^{er} Adjoint

Vice-président des commissions :

- ✓ Information et communication institutionnelle
- ✓ Vie Associative

Membre :

- ✓ CAO

Vice-Président de la CCRC⁶

En charge de la communication institutionnelle et du Tourisme



Nathalie AUBERT

2^{ème} Adjointe

Vice-présidente des commissions :

- ✓ Affaires scolaires & périscolaires
- ✓ Petite enfance & jeunesse

Membre :

- ✓ CAO

Présidente :

- ✓ CMCL⁷



Stéphane CHANTEPY

3^{ème} Adjoint

Vice-président des commissions :

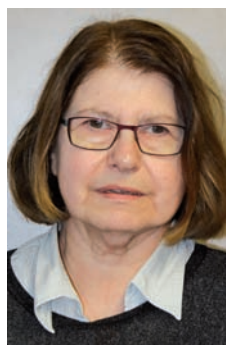
- ✓ Budget et finances
- ✓ Economie & agriculture

Référent :

- ✓ Ambroisie
- ✓ Participation citoyenne

Délégué :

- ✓ SDEA⁸



Patricia DUMESNIL

4^{ème} Adjointe

Vice-présidente de la commission :

- ✓ Solidarité & citoyenneté

Vice Présidente :

- ✓ CCAS

Membre :

- ✓ CCID

Déléguée :

- ✓ Mission locale



Christian ROMAIN

5^{ème} Adjoint

Vice-président des commissions :

- ✓ Urbanisme & travaux
- ✓ Cadre de vie, développement durable

Membre :

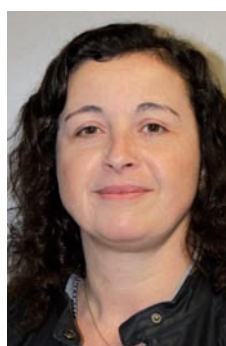
- ✓ CAO

Correspondant :

- ✓ Défense

Délégué :

- ✓ Schéma de Cohérence Territorial
- ✓ Syndicat Eau Crussol Pays de Vernoux
- ✓ SDE 07⁹



Gaëlle LEJUEZ

Membre des commissions :

- ✓ Information et communication institutionnelle
- ✓ Vie Associative
- ✓ Affaires scolaires & périscolaires
- ✓ Petite enfance & jeunesse

Déléguée :

- ✓ CMCL
- ✓ CCRC



Christophe Delay

Membre des commissions :

- ✓ Information et communication institutionnelle
- ✓ Vie Associative
- ✓ Affaires scolaires & périscolaires
- ✓ Petite enfance & jeunesse

Membre :

- ✓ CCID

Référent

- ✓ Sport



Agnès GAULTIER

Membre des commissions :

- ✓ Affaires scolaires & périscolaires
- ✓ Petite enfance & jeunesse
- ✓ Solidarité & citoyenneté
- ✓ Budget et finance

Membre :

- ✓ Comité de jumelage
- ✓ CCAS

¹ CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

² CCID : Commission Communale des Impôts Directs

³ CAO : Commission d'Appels d'Offres

⁴ VRD : Valence Romans Déplacements (Syndicat organisateur des Transports publics)

⁵ CNAS : Comité National d'Action Sociale

⁶ CCRC : Communauté de Communes Rhône Cru

⁷ CMCL : Comité Municipal Culture et Loisirs

⁸ SDEA : Syndicat Développement d'Équipement



David MONCHAL

- Membre des commissions :
- ✓ Information et communication institutionnelle
 - ✓ Vie Associative
- Référent :
- ✓ Médiathèque
- Membre :
- ✓ CAO
- Délégué :
- ✓ Sytrad¹⁰



Patricia CROUZET

- Membre des commissions :
- ✓ Information et communication institutionnelle
 - ✓ Urbanisme & travaux
 - ✓ Economie & agriculture
- Déléguée :
- ✓ CMCL
 - ✓ ACFA¹¹
- Référente :
- ✓ Lutte Anti-Vectorielle
 - ✓ Jardins familiaux



Yvan RICOU-CHARLES

- Membre des commissions :
- ✓ Urbanisme & travaux
 - ✓ Cadre de vie, développement durable
- Délégué :
- ✓ SIMV Eau Crussol Pays de Vernoux



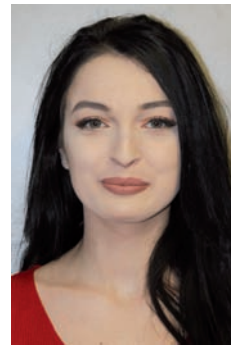
Anaïs REYMOND

- Membre des commissions :
- ✓ Affaires scolaires & périscolaires
 - ✓ Petite enfance & jeunesse
- Déléguée :
- ✓ CMCL
- Membre :
- ✓ Comité de jumelage



Pierre-Sylvain FERATON

- Membre des commissions :
- ✓ Information et communication institutionnelle
 - ✓ Vie Associative
- Membre :
- ✓ CAO
- Délégué :
- ✓ Numérian¹²



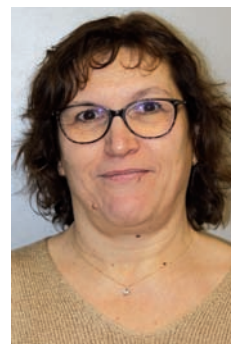
Pénélope BAUJARD

- Membre des commissions :
- ✓ Solidarité & citoyenneté
- Membre :
- ✓ CCAS



Hugo MANENT

- Membre des commissions :
- ✓ Urbanisme & travaux
 - ✓ Cadre de vie, développement durable
 - ✓ Budget et finances
 - ✓ Economie & agriculture
- Membre :
- ✓ CAO
 - ✓ CCID
- Délégué :
- ✓ SDE 07



Corinne DA SILVA GRAÇA

- Membre des commissions :
- ✓ Solidarité & citoyenneté
 - ✓ Information et communication institutionnelle
 - ✓ Vie Associative
- Membre :
- ✓ CCAS
 - ✓ Comité de jumelage
- Déléguée :
- ✓ CMCL



Antoine BISSONNIER

- Membre des commissions :
- ✓ Urbanisme & travaux
 - ✓ Cadre de vie, développement durable
 - ✓ Budget et finances
 - ✓ Economie & agriculture
- Délégué :
- ✓ Syndicat Eau Crussol Pays de Vernoux



Diana GUERBER

- Membre des commissions :
- ✓ Solidarité & citoyenneté
 - ✓ Urbanisme & travaux
 - ✓ Cadre de vie, développement durable
- Membre :
- ✓ CCAS
- Déléguée :
- ✓ CMCL
 - ✓ ACFA

⁹ SDE07 : Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche

¹⁰ SYTRAD : SYndicat de TRAitement des Déchets Ardèche Drôme

¹¹ ACFA : Association des Communes Forestières de l'Ardèche

¹² NUMERIAN : Opérateur public de services numériques (Ex Inforoutes de l'Ardèche)

▶ **ÉTÉ 2020 HORAIRES DES SERVICES PUBLICS**

SECRETARIAT DE MAIRIE

Accueil du public :

› Lundi au vendredi 13h-16h30

Permanences téléphoniques :

› Lundi au vendredi 8h-12h/13h- 17h

LA POSTE

Accueil du public :

› Lundi 13h30-16h30

› Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-11h30

› Vendredi : 13h30-17h

› Samedi : 8h30-12h

Fermeture pour congès annuels :

› Du 12 août au 1^{er} Septembre inclus

MÉDIATHÈQUE LES VERS A SOI

Accueil du public :

› Mardi : 16h30 - 19h

› Vendredi : 16h30 - 19h

› Samedi : 10h - 12h

▶ **SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE**

OUVERTURE D'UNE 5^{ÈME} CLASSE EN ÉLÉMENTAIRE

En septembre 2020, l'école des 4 vents aura le plaisir d'accueillir Florence Marchand, professeure des écoles, qui aura en charge la classe des CE2. Elle vient renforcer l'équipe en place afin de pallier l'augmentation des effectifs qui passe de 99 élèves pour l'année 2019-2020 à 113 en cette rentrée 2020.

EFFECTIFS DE L'ALSH

Malgré la situation particulière de cet été 2020, le centre aéré accueillera les enfants en proposant des activités toujours aussi ludiques à proximité du village. Le nombre de participants a été limité dans le but d'appliquer les meilleures conditions sanitaires possibles.

Les 5 semaines d'ouverture de l'ALSH (4 semaines en juillet et une semaine fin août) accueilleront donc respectivement 24, 24, 20, 10 et 15 enfants.

Rédaction, mise en page, distribution :

Mairie de Touloud - TOULAUD

Directeur de la publication :

Christophe Chantre - Maire

Impression :

Impressions Modernes - Guilherand Granges

▶ **SUR VOTRE AGENDA**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 04 Septembre de 17h30 à 20h à la salle polyvalente.

Une douzaine d'associations culturelles et sportives touloudaines seront présentes et se tiendront à votre disposition.

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire vos enfants dans une association, vous disposez d'un peu de temps libre et souhaitez devenir bénévole ou découvrir les activités proposées sur votre commune... rendez vous donc le vendredi 04 septembre.

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE

Le mardi 04 août à 17h30.

› Départ devant la mairie

› Organisation : Rhône Crussol

Tourisme.

› Renseignements et réservations au 04 75 40 46 75

▶ **SECURITE(S)**

SIGNEZ VOTRE ABSENCE À LA GENDARMERIE LOCALE

Connaissez-vous l'opération « **tranquillité vacances** » ? Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Ce document est téléchargeable sur le site de la mairie : www.touloud.fr

VITESSE EXCESSIVE = DANGER

Nous constatons depuis quelques temps que les limitations de vitesse ne sont guère respectées sur la commune.

Dernièrement, route de Charmes, un bolide qui roulait en pleine gauche a provoqué un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves... le chauffard ne s'est pas arrêté pour venir en aide à la personne qui conduisait le véhicule arrivant en sens inverse et qui a fait plusieurs tonneaux pour éviter ce grand courageux !

Il a donc été demandé à la Gendarmerie de venir plus fréquemment sur la commune effectuer des contrôles de vitesse.

▶ **PRÉVENTION SANTÉ**

COMBATTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Les moustiques sont attirés par les eaux stagnantes et chaudes, où de la matière organique en décomposition peut servir de nourriture aux larves.

Pour éviter la prolifération du moustique tigre il est conseillé de :

› vider les soucoupes des pots de fleurs et les remplir de sable humide ;
› supprimer tous les récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins, y compris jeux d'enfants ;

› couvrir d'une moustiquaire les bidons de récupération d'eau de pluie. Il est possible d'ajouter une fine couche d'huile dans les bidons non vidangeables. Les larves ne pouvant plus respirer meurent ;

› Entretenir son jardin, éviter les stockages de débris végétaux où se repose le moustique.

À tester : Coupez un citron vert en deux ; planter dans chaque moitié une dizaine de clous de giroflles et placez les moitiés dans les pièces. Les moustiques n'aiment pas ces odeurs. Cette association constitue un répulsif naturel.

L'AMBROISIE

Sa période de croissance est juin et juillet ; sa période de floraison : juillet, août ; elle fane en octobre et les graines prolifèrent en novembre.

Elle se développe sous une exposition directe au soleil, donc sur une terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme. Elle ne pousse pas sur les terrains végétalisés.

À la fin de l'été les pollens d'ambrosie peuvent provoquer, chez certaines personnes, des allergies gênantes et parfois graves : rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme.

Comment participer à la lutte :

Sur ma propriété je l'arrache.

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup, je signale la zone infestée sur le site www.signalementambrosie.fr. Mon signalement sera transmis au référent ambrosie de la commune ou directement en mairie.

La réglementation :

L'arrêté préfectoral N°2000-3261 : "les propriétaires, les locataires, les ayants droit, les exploitants agricoles, les maîtres de chantiers et les gestionnaires du domaine public sont tenus de prévenir la pousse de l'ambrosie et de nettoyer et entretenir les espaces où elle prolifère". Tout contrevenant est passible de poursuites. En cas de défaillance des propriétaires ou locataires, le Maire peut faire procéder, aux frais des intéressés, à la destruction des plants d'ambrosie.